

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. Léon J. Cousin vs Screwworms' Benevolent Assn. No 1, colored, réclamation de \$335.55 sur un compte courant. José Vega vs Southern Pacific Co., action en dommages de \$743.35. Successions ouvertes. Christine Barbé, Athalie Marguerite Flotte, née Larose, Jos Harvey.

FAITS DIVERS.

Cathédrale St-Louis. Le sermon de vendredi aura pour sujet celle des sanctions ou des expiations d'outre-tombe qui, dit-on, prendra fin à la Purgatoire. Grâce à Dieu, en effet, si, immédiatement après notre mort, nous sommes en état de Pêche mortel, il totalement exempt de fautes vénielles actuelles, ou encore si, étant abasourdi des Pêchés graves ou légers par nous commis sur terre, nous ne les avons pas suffisamment expiés, alors notre âme, qui ne sera que digne de l'Enfer, n'aura pas à subir la peine de la Purgatoire.

La doctrine Catholique sur la Purgatoire sera présentée dans ce sermon. 1. Sous le jour d'un Dogme certain mais mystérieux, Dogme certain, car il est de foi certaine que la Purgatoire existe; mais mystérieux, car bien des détails nous échappent relativement au mode, à l'intensité et à la durée de cette peine.

La perte de remorqueur Mary B.

Quatre victimes. Le capitaine William Bissio, propriétaire du remorqueur Mary B. qui a coulé mercredi après-midi dans le Mississipi en face de Mount Airy, paroisse de St-Jacques, est revenu hier matin du théâtre de l'accident. En remontant le fleuve pour se rendre à Rodney, Mississipi, le bâtiment a rencontré un tronç d'arbre flottant et a coulé bas. Quatre ouvriers du pont, des noirs croit-on, ont été noyés. Le capitaine Bissio dit que le remorqueur, dont la valeur était d'environ \$10,000, est totalement perdu. C'est à Baton Rouge, où il s'était rendu pour s'embarquer sur le Mary B. que M. Bissio a appris l'accident. Le commandant et les autres membres de l'équipage ont eu juste le temps de se réfugier dans le canot de sauvetage pour gagner la rive. A Rodney le bâtiment devait prendre en remorque un train de bois destiné à la scierie Fischer, à Carrollton.

Causerie Littéraire.

Très attendue très suivie toujours, la causerie hebdomadaire de M. Maurice Bréant, qui, une fois la semaine, se fait devant une réunion d'élite de dames et de messieurs, et chaque fois, dans un salon nouveau de notre quartier français. La langue française paraît douée d'une vitalité prodigieuse parmi nous; elle donne tous les jours tort à ces faux prophètes qui annoncent sa mort à coup sûr.

Maloney condamné par le jury.

Après deux jours de délibérations le jury a rendu son verdict hier matin dans l'affaire d'Austin Maloney, accusé du meurtre de Condon. Les jurés sont entrés dans la salle du tribunal à dix heures du matin et ont remis au juge Christian leur verdict déclarant Maloney coupable de meurtre, mais lui évitant la peine capitale. Maloney est resté impassible durant les formalités, et il n'a pas bougé en entendant sa condamnation. Il n'a parlé qu'à son retour dans sa cellule, où le député-shérif Pat King lui a dit qu'il avait de la chance. Croyez-vous? a répliqué le condamné. D'après les bruits qui ont couru après le hincement du jury, il paraît que dix jurés tenaient pour un verdict entraînant la peine capitale et que les deux autres voulaient acquiescer. Finalement, un juré aurait proposé un verdict mitigé et aurait rallié tous les suffrages.

Réunion d'officiers de l'Armée du Salut.

De nombreux officiers de l'Armée du Salut sont arrivés hier matin de divers points des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans. Ils viennent prendre part à la grande réunion qui se tiendra ce soir dans la salle des Odd Fellows, et dans laquelle Eva Booth, chef de l'Armée dans le pays, prononcera un discours sur les travaux de l'organisation.

Attaqué dans la rue.

Signor G. Ricci, chef de l'orchestre de l'hôtel Grunewald, a été attaqué et battu hier vers deux heures du matin au moment où il se dirigeait vers son domicile, rue N. Rempart, 90. Signor Ricci s'est rendu au poste du troisième precinct et a porté plainte contre ses assaillants, J. Lodier et J. Munchon, des musiciens attachés au restaurant Fabacher. L'attaque est due, paraît-il, à la jalousie professionnelle.

La rue Benjamin.

M. B. R. Forman, qui possède une propriété de 60 pieds de face sur la rue Eleonore et de 101 pieds sur la rue Benjamin, demande, dans une lettre adressée au conseil, l'ouverture de cette dernière rue, conformément à une ordonnance promulguée le 10 août 1905. M. Forman dit qu'il a un grand intérêt à l'ouverture de cette rue. Mais comme le 13 mars dernier le conseil a voté une motion suspendant l'ordonnance susdite, M. Forman dit qu'il n'aurait pas le courage de clore définitivement la rue et de vendre le terrain de 40 pieds sur la rue et de 200 pieds sur la rue Eleonore, il en offrirait \$4,100.

LES COURSES.

RÉSULTATS DES COURSES D'HIER: FAIR GROUNDS.

Première course, 5 1/2 furlongs—Gold Rose (Livingston) 4/5, 1er; Escutechon (Aubuchon) 9/5, 2me; Fenian (Vittatoe) 60/1, 3me. Deuxième course, 1 1/2 mille—Lucy Marie (Livingston) 8/5, 1er; Heilmuth (Murphy), 16/1, 2me; Kunsum (Jones), 15/1, 3me. Troisième course, 3/4 mille—Van Ness (Bedell), 13/5, 1er; Elastic (Freicht), 15/1, 2me; Third Alarm (Smith), 3/2, 3me. (Tom Mankins a gagné cette course, mais il a été disqualifié).

CHEVAUX INSCRITS DANS LES COURSES D'AUJOURD'HUI: (FAIR GROUNDS)

Première course, 3 1/2 furlongs—Last Stand 120 livres, Blacklock 120, Blackwell 115, Quentin Sabe 120, Miss Hynes 115, Bob Augustin 120, Charles I. Lee 120, Sainzilla 115, Scandal 115, Bitter Anne 115, Gottholme, Commodore Theis 120. Deuxième course, 5 1/2 furlongs—Young Jesse, 116 livres, Globe Runner 99, Simon Kent 122, Pride of Woodstock 109, Ad High 127, Come on Sam 107, Illuminate 111. Troisième course, 1 mille—North Wind, 117 livres, Atwood 117, Verandah 102, Electric Spark 107, Iron-ton 109, King, 109, Dapple, Gold 114, Sincerity Belle 102, Katherine L. Sigmund 109, Gay Lizzette 107, Doche 108, Sonata 85, Leemond Girl 112. Quatrième course, 1 mille—Stockwood 99 livres, Henrietta 108, Old Hal 104, Kenton 107, Louise Macfarlan 110, Celebration 115, Everette 112. Cinquième course, 5 1/2 furlongs—Limerick 121 livres, Quant 103, Cut Glass 99, Abjure 105, Loretta 11, 99, Lady Ethel 99, Ancient Witch 94, Charles McKee 107, Shipping Port 115, Troussachs 115, Diamant 99, Henpecked 105, Simplicity 111, Cap Giltner 111. Sixième course, 1 mille—A-awakening 102 livres, Junie Imp 109, Ben MacDhu 117, Ed Early 109, Little Rose 85, Mahogany 85, John Randolph 109, Dance Music 102, Pirate's Dance 90, Profane 87, Daniel C. Van Ock Luck 101, Magic Power 87, Nap Hope 116, Gay American 108.

BLESSURE.

Albert Johnson, un homme de couleur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier après-midi pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une blessure au côté gauche reçue dans une querelle avec un nègre inconnu à Plaquemine, Lae.

L'affaire Zummo.

Les débats dans l'affaire de Vito Zummo, qui est accusé du meurtre de Jack Schaub, ont été repris hier dans la cour du juge Baker. Les émoions ont été tout entendus et le cas a été soumis au jury à huit heures du soir. A minuit il a rendu un verdict d'homicide.

Incendie.

Hier, vers trois heures du matin, un incendie dont on ignore l'origine a été découvert dans la maison portant les numéros 1239 et 1241 de la rue Touro, appartenant à Mme Vve Louise Lindelub et occupée, d'un côté, par son fils, qui y tient un magasin de nouveautés, et de l'autre par Alfred Guillotte comme résident. Les dégâts d'environ \$600 sont

Mort subite.

Robert Williams, un homme de couleur âgé de 60 ans, est mort subitement hier après-midi vers cinq heures dans la demeure de Mme M. A. Quirk, rue Magasin 917, où il était employé. Le coroner a fait la levée du corps.

Suspensions.

Le caporal Noonan, les agents Marshall et Tallon et le commis Sloan ont été suspendus de leurs fonctions hier soir par l'inspecteur Whitaker. Ils sont tous quatre accusés de conduite inconvenante.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

M. et Mme H. L. Taylor à Geo. A. Vatter, 1 lot, Howard, Liberté, Toléano, Harmonie, \$3,000. V. Mosconi à Vve John Luke, intérêt dans un lot, Magasin, Camp, Berlin, Milan, \$1,000. R. E. Blanchard à J. D. Kitchener, 2 terrains, Hillary, Maple, Cherokee, Hampson, \$1,700. Hy Kruse à Eureka Hmst Society, terrain, Rempart, Jéna, Saratoga, Ave Napoléon, \$3,300. V. Lacquerre à W. A. Drennan, même propriété, \$3,500. Succession Wambegans à Mme M. H. Asbury, \$1,400. Phillip Wombacker à Simon Chair, terrain, Jeanette, Monroe, Léonidas, Poplar, \$300. Le même à Martin Ziegler, terrain, même lieu, \$300. Sigmund Kohlmann à Mme Hy Block, terrain, St-Charles, Broadway, Hampson, Audubon, \$4,420. Thos H. Heald à N. J. Unterleiner, 2 terrains, Camp, Magazine, State, Eleonore, \$3,000. Wm J. Schmidt à Mme Q. S. Johnston, terrain, Ferrier, Prytanée, Upperville, Robert, \$2,000. Nathan Cohen à Elias Hatlet, 1/2 intérêt, 5 terrains, Nashville Ave., Toledano, Broad, Quatrième, Dorgenois, 1/2 intérêt, 1 terrain, Troisième, Quatrième, Broad, Dorgenois, \$1,000. John Kieran à Mlle E. Kieran, 3 terrains, Tulane Ave., Howard, Liberté, Gasquet, 1 terrain, Willow, Claiborne, Cypress, Lafayette, \$6,000. Savings et Homestead Ass'n à H. E. Barty, terrain, Uloa, Pierce, D'Henricourt, Carrollton Avenue, \$2,000. Vve M. Bellande à Hy Michell, terrain, Chippewa, Toledano, Annunciation, Plaisant, \$1,800. M. Shepard à Henderson Brown Realty Co., Ltd., terrain, St Louis, Dauphine, Bourbon, Toulouse, \$5,000. La ville de la N. O., J. Jetter à Harry Gerdes, terrain Ozanga, Toult, D'Abadie, Mito, \$15,400. La même, Jacob Hoth et als au même, 75/100 de terrain, Clouet, St Claude, Montegut, Rampart, \$32,500. La même, Vve L. T. Pellerin, au même, 29/100 de terrain, Ste Anne, Broad, Dorgenois, Dorgenois, \$19,050. La même, E. W. Brand, au même, 75/100 de terrain, N. G. Frieur, London Ave., Johnson, Allen, \$13,250. F. Palmisano à John Disimone, portion, Pine, Broadway, Hickory, Courbe, \$200. M. G. Gund à F. T. Breton, terrain, Palmyre, Banks, Salcedo, Gayoso, \$850. J. L. Weil à G. J. King, terrain, Télégraphe, Banks, Cortez, Baudin, \$1,600. Crescent Athletic Club à J. T. Belou, portion, Dauphine, Louisa, Royale, Clouet, \$4550. Vve Ed. Bunly à Geo. A. Leroy, 2 terrains, St Pierre, Toulouse, Dupré, Gayoso, \$1,000. Vve A. Freitag à Thos. Stone, terrain, Barracks, Hôpital, Royale, Bourbon, \$100. Elias Palleo, Nathan Cohen, un demi intérêt, 3 terrains, avenue Washington, Toledano, Broad, Quatrième, Dorgenois, 2 terrains, Troisième, Quatrième, Broad, Dorgenois, \$600.

L'ABELLE

DECES.

BEUGE—Décédé, jeudi 22 mars, à 7 1/2 heures p. m. JOHN T. BEUGE, époux de Ellen Donnelly. Agé de 79 ans, natif de France, et résident de cette ville depuis 50 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 23 mars, à 11 heures à m. de la dernière résidence du défunt, No 832 avenue Esplanade, entre Royale et Chartres. Enterrément au cimetière St Vincent de Paul.

JOHN BONNOT, Entrepreneur de pompes funèbres. Raoul Bonnot, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE. Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY & CO. LIMITED, ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres. 1108 et 1112 Nord Remparts.

ADER & MOTHE, Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans. 817 rue Toulouse.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY. Directeur de Pompes Funèbres et Embauxes. No 1305 Avenue Nord Remparts. Près Esplanade.

PETITES ANNONCES. A VENDRE—Fonds de restaurant, matériel en très bonne condition. A vendre de suite. S'adresser au bureau de l'Abelle, 23-C.

CONSULAT DE FRANCE. Godchaux Building, 306-7.

L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS

Trois Editions Distinctes. Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE. Pour les Etats-Unis, port compris: \$17.00. Un an | \$6.00. 6 mois | \$8.00. 3 mois | \$4.00.

EDITION HEBDOMADAIRE. Paraissant le Samedi matin. Pour les Etats-Unis, port compris: \$5.00. Un an | \$1.50. 6 mois | \$2.00. 3 mois | \$1.00.

EDITION DU DIMANCHE. Cette édition étant comprise dans votre édition quotidienne, nos abonnés y ont tous droit. Les personnes qui veulent y souscrire doivent s'adresser aux marchands.

AVIS SPECIAUX. BUREAU DES ASSUREURS—Banque d'Orléans, Chambre 15, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 15 Mars 1906.

Excursions du Dimanche à Bay Marobé. Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Mais j'espère bien que Marc Andray arrive à temps pour le conjurer... Parce que vous l'avez tout de suite compris, vous... il n'y a plus de Marc de Châtel-Arnaud... Les gens qui sont là-bas n'ont jamais été, ne seront jamais ma famille... Elle est ici, ma famille... elle y est tout entière... Ma famille, c'est maman... C'est vous... Ah! monsieur Richault!... C'est Jeanine... Vous me l'avez cependant donnée, Jeanine... rappelez-vous... quand on n'était pas encore venu me chercher pour me jeter dans ce cachemir de noblesse... de grandeur... de vanité... Je l'aimais tant, cette Jeanine!... Elle aussi, elle m'aimait... et moi je sais bien, maintenant, que je l'aimerais toujours... Alors... puisque ce n'a été qu'un cachemir... puisqu'il n'y a plus ici que Marc Andray qui vous supplie... puisque Jeanine a du chagrin... on me l'a dit... parce qu'elle croit que je l'ai oubliée... Vous me l'avez donnée... Pourquoi ne me la rendriez-vous pas!... Pierre Richault est un grand soupir... Ah! si j'étais sûr!... Sûr de quoi? interrogea ardemment le fils de Roberte.

—Si j'étais sûr que jamais... jamais il ne sera plus question de ce nom... de cette parenté... de ce milieu où je ne veux pas... où je ne peux pas laisser aller ma fille... Vous voyez bien que j'ai rompu violemment tous les liens qui m'y rattachaient encore!... J'y renonce, à ce nom que je me reproche maintenant... que je me maudis d'avoir eu la faiblesse de porter par avance!... Je le fais, ce milieu où je n'ai eu que de déceptions et d'outrages!... Je la reponesse, cette parenté qui me mettrait en contact d'un homme que je méprise et que je prétends châtier!... Ah! je voudrais avoir la preuve que tu es sincère... je voudrais avoir la certitude que tu ne seras pas repris par la force du sang... par la séduction de l'orgueil... par la puissance des habitudes que tu as déjà contractées... Si je l'avais, cette certitude, oui, je te dirais: Vas la consoler Jeanine à du chagrin... on me l'a dit... parce qu'elle croit que je l'ai oubliée... Vous me l'avez donnée... Pourquoi ne me la rendriez-vous pas!... Et je me heurte... je me brise contre une fatalité... L'homme qu'elle aime... l'homme qui sent pourrait me la con-

vous serez bien assuré que je m'y tiens, à ce nom... vous seriez bien convaincu que je n'y retourne pas, dans ce milieu où je viens de sortir... Donnez-moi Jeanine alors... Et laissez-moi lui dire aujourd'hui que je l'aime et que je l'aimerais toujours!... Pierre... murmura Roberte d'une voix suppliante... Pierre répondit-lui... Rendez-vous tous heureux... A moi aussi... donnez-la... Il resta quelques instants sans parler... Oh! murmura-t-il enfin... oh! le rocher de Snyphie que je roule depuis quinze ans et qui finira par m'écraser... est ce qu'enfin la miséricorde de Dieu me permettrait d'en éloigner ma pauvre petite!... Et tendant à Marc une main qui tremblait: —Tu es un honnête homme et un brave enfant... Oh! vous consentez!... Peut-être... mais d'abord... il faut que je sache... que je sache bien... —Père! —Maintenant que te voilà de retour chez ta mère quelle attitude vas-tu prendre vis-à-vis de ton oncle?... —Ce n'est pas mon oncle... Nous rentrons dans la réalité. Je suis un enfant naturel, moi. Les parents de mon père ne sont pas mes parents! —Le code précedé cela, fit

Pierre Richault en hochant la tête. Il y a des lois plus paléantes que cette loi-là, mon enfant! —Que vas-tu faire vis-à-vis de ton frère de ton père?... —C'est pour vous demander votre avis que ma mère et moi nous vous avons prié de venir... Quelles sont d'abord, tes intentions?... —D'abord, il me semble que j'ai un devoir à remplir... —Lequel?... —Accomplir la volonté de mon père... —C'est à dire?... —Révendiquer, au nom de ma mère, la fortune qu'il lui a laissée... —De quelle façon?... —Je l'ignore encore. Je ne sais pas bien un contrat des moyens que la loi me donne. Mais je sais que là-dessus, vous avez toutes les notions qui me manquent. Vous êtes docteur en droit... —C'est donc une consultation de droit que tu me demandes?... —Oui, donnée par l'homme de haute raison que vous êtes. Croyez-vous que le document que je viens de vous montrer soit contestable?... —Je ne le crois pas. Il a tous les caractères de l'authenticité. Les circonstances dans lesquelles il a été établi, rendent cette authenticité encore plus indéniable... Et il est rédigé dans la forme et dans les conditions qui

constituent un testament olographe inattaquable et parfait. —Et bien, quand on a un testament parfaitement authentique et régulier, comment n'y prend-on pour s'en servir?... —C'est que voilà... Il s'agit d'abord de savoir si on s'en servira... —Si je m'en servirais!... Vous ne parlez pas sérieusement, je suppose! —Ah! mon enfant! Jamais je n'ai été plus sérieux, parce que jamais peut-être je n'ai eu conscience comme aujourd'hui de la gravité de l'acte sur lequel je suis appelé par toi à te donner mon avis. Ecoute-moi, Marc... —Je vous écoute... très attentivement... —Quelle que soit la façon dont tu aies à procéder, cette façon aboutirait tu l'en doute bien, à un débat devant les tribunaux... —Non seulement je m'en doute, mais j'en suis sûr à présent certain... —Moi aussi... et c'est justement là, mon enfant, ce qui m'épouvante... —Pour cet homme que vous méprisez autant que je le méprise!... —Non... pour d'autres... dont nous allons tout à l'heure parler...